



Le Sudoc dans Google Scholar

RAYMOND BÉRARD

berard@abes.fr

JULIEN GIBERT

gibert@abes.fr

Agence bibliographique
de l'enseignement supérieur

Conservateur général de bibliothèque, **Raymond Bérard** dirige l'Abes. Il a auparavant dirigé la bibliothèque municipale et interuniversitaire de Clermont-Ferrand avant d'être directeur des études à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques puis directeur du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur. Il est également président de la CG46 de l'Afnor (Documentation). Il contribue régulièrement au BBF.

Après l'obtention d'un *Dest III* Système d'information au Cnam, **Julien Gibert** a été développeur dans une société de création de sites web puis au CRDP de Montpellier. Assistant ingénieur à l'Abes, il est développeur d'applications et de scripts de traitement des notices du Sudoc.

Les premiers contacts de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (Abes) avec Google pour l'indexation du Système universitaire de documentation (Sudoc) par Google Scholar remontent au début de l'année 2006. Ils sont nés du constat que font toutes les bibliothèques : rares sont les étudiants et chercheurs commençant leurs recherches par le catalogue de leur bibliothèque. D'après une étude d'OCLC*, ils sont 89 % à lui préférer un moteur de recherche commercial, au premier rang desquels Google. À l'ère d'« Amazoogole », selon l'expression imagée de Lorcan Dempsey, directeur de la recherche à OCLC, il faut aller chercher le public là où il est, c'est-à-dire sur les moteurs de recherche et ne pas se contenter de l'attendre sur nos sites, même si la consultation de la version web du Sudoc continue de progresser régulièrement (24 millions de recherches annuelles).

Comme Google avait un projet déjà bien avancé d'indexation des catalogues collectifs nationaux (Library Link), l'Abes s'est très rapidement penchée sur la possibilité de s'associer à cette opération. Elle n'était pas pionnière en la matière puisque, outre OCLC (Open WorldCat), les catalogues collectifs de douze pays avaient alors déjà rejoint le programme « Library Link » : Suède, Suisse (Réro), Hongrie, Israël, Islande, Portugal, Australie, Chine, République tchèque, Danemark, Taïwan et Slovaquie.

* *College Students' Perceptions of Libraries and Information Resources*, OCLC, 2006.

Avant de s'engager avec Google, l'Abes s'est informée auprès de ses partenaires suisses du réseau Réro (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale). Qu'il se soit agi de faisabilité technique, de protection des

“À l'ère d'Amazoogole, il faut aller chercher le public là où il est”

données, de nature des relations avec Google, d'incidence de la charge supplémentaire sur les serveurs, nos voisins nous ont persuadés de la pertinence du projet.

Une licence préservant les intérêts de l'Abes et de ses partenaires

Soucieuse de préserver les intérêts de l'Abes, des bibliothèques du réseau Sudoc et de ses fournisseurs de données, l'Agence a soumis l'accord de licence proposé par Google à l'expertise juridique d'un cabinet spécialisé : celui-ci a confirmé que le contrat d'accès de Google aux données bibliographiques provenant du Sudoc n'était cessible à aucun tiers et ne transférait pas un droit de reproduction sauf à des fins internes et de sauvegarde. Seules seraient transférées les données bibliographiques du catalogue public (les fichiers d'autorité ne sont pas concernés). La conclusion était claire : « Ce contrat [a] les caractéristiques que